CONVENTIONS / CFVU DU 10 septembre 2021

DIPLÔME	Conseil UFR / PARTENAIRE	TITRE	OBJET / Description	Renouvellement Avenant Création
1/ M1 Banque Finance Assurance	UFR : SEG Partenaires : Ecole Supérieure de la Banque	**CONVENTION DE PARTENARIAT**	Les Parties ont décidé de coopérer dans le domaine de la formation professionnelle diplômante en alternance au profit du secteur bancaire, par la mise en place d'un dispositif de formation par la voie de l'alternance.	Renouvèlement
2/ M2 Banque Finance Assurance - CCPRO	UFR : SEG Partenaires : Ecole Supérieure de la Banque	**CONVENTIONS DE PARTENARIAT**	Les Parties ont décidé de coopérer dans le domaine de la formation professionnelle diplômante en alternance au profit du secteur bancaire, par la mise en place d'un dispositif de formation par la voie de l'alternance.	Renouvèlement
3/ LP GRF : Licence Professionnelle mention « Management des transports et de la distribution », parcours « Gestion des Réseaux Ferrés »	UFR : SEG Partenaires : SNCF Réseau	**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT PEDAGOGIQUE**	Modification de la convention initiale sur le paragraphe « Jury du diplôme » au sein de l'article « admission et scolarité » ainsi que le paragraphe « Disposition financière générale » au sein de l'article « aspects financiers » et enfin la modification de la durée avec un prolongement d'un an pour l'année 2021/2022.	Avenant

4/ M1 ESS : Master 1 Economie Sociale et Solidaire	UFR : SEG Partenaires : ENSEIS (AREFIS-IREIS)	**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT du 23/05/2016 portant sur la formation CAFERUIS : M1 ESS**	Modification de la convention initiale suite au changement de dénomination sociale du partenaire et modification de la durée avec un prolongement d'un an pour l'année 2021/2022.	Avenant
5/ Double diplôme Licence : Science humaine et social Histoire	UFR : TT Partenaires : Université de Turin	**ACCORD DE COOPERATION SCIENTIFIQUE**	L'Université de Turin - Département de Studi Storici et l'Université Lyon 2, *U.F.R. Temps et Territoires,* collaborent à la réalisation d'un parcours de mobilité structurée pour l'échange d'étudiant.es dans le but de la délivrance d'un double diplôme en : Laurea in Storia (L-42 Storia) et Licence Sciences Humaines et Sociales mention Histoire Les parties définissent d'un commun accord les cours, les séminaires, les examens et les crédits relatifs au programme conjoint, ainsi que tout autre détail technique utile à la gestion du présent accord.	Renouvèlement
6/ Double diplôme Master : Histoire ou Mondes médiévaux	UFR : TT Partenaires : Université de Turin	**ACCORD DE COOPERATION SCIENTIFIQUE**	L'Université de Turin - Département de Studi Storici et l'Université Lyon 2, *U.F.R. Temps et Territoires,* collaborent à la réalisation d'un parcours de mobilité structurée pour l'échange d'étudiant.es dans le but de la délivrance d'un double diplôme en :	Renouvèlement

			Laurea Magistrale in Scienze Storiche (LM-84) et Master mention Histoire ou mention Mondes médiévaux Les parties définissent d'un commun accord les cours, les séminaires, les examens et les crédits relatifs au programme conjoint, ainsi que tout autre détail technique utile à la gestion du présent accord.	
7/ Diplôme Universitaire Droit et Gestion des Ressources Humaines.	UFR : IETL Partenaires : INTEFP	**CONVENTION DE PARTENARIAT**	La présente convention a pour objet de permettre aux élèves de la classe préparatoire Talents du service public d'accéder au Diplôme Universitaire Droit et Gestion des Ressources Humaines.	Renouvèlement
8/ Stages 2ème année de DU au sein de collectivités locales	Partenaire : Ville de Grenoble,	**Convention de partenariat pédagogique entre une collectivité locale et l'Université Lyon 2**	Partenariat permettant de développer dans un cadre formel une volonté d'œuvrer conjointement afin de promouvoir l'éducation artistique en milieu scolaire. La collectivité accueille pendant une année universitaire un étudiant de 2ème année du CFMI de l'Université Lyon 2 selon un calendrier défini. Pour la collectivité d'accueil, ce stage constitue une occasion de mieux formuler son projet d'éducation artistique, de promouvoir l'éducation artistique en milieu scolaire.	Renouvellement Une 1ère version de la convention a été présentée lors de la CFVU du 19/07/2021 mais modifiée depuis par le partenaire.